

le Bulletin Municipal

Roche Infos

Novembre
2018

*Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie
du lundi au vendredi
de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h*



>> Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

Cette année nous allons honorer nos valeureux combattants de la première guerre mondiale pour le centième anniversaire. Ainsi le 11 novembre, et de façon à rappeler à nos enfants de ne pas oublier, une commémoration toute particulière sera organisée (en présence des enseignants, des parents et des rochois).



A l'issue de cette cérémonie, un accueil chaleureux à la salle Lumière vous attend où nous pourrons échanger.

Il y a 6 mois, nous avons la grande satisfaction de voir ouvrir un nouveau magasin d'alimentation de proximité, « Roche Proxi ». Bien utile pour les personnes en difficulté de déplacement, ainsi que pour nos achats de dernières minutes, ce magasin rencontre beaucoup de difficultés, son chiffre d'affaire est bien en dessous de ses prévisions.

La Commune fait son possible pour accompagner les gérants et les soutenir dans leur activité. Quelques caddies supplémentaires leur permettraient de maintenir leur activité. La fin de l'année sera décisive pour la continuité de ce commerce...

Pour le début des festivités de fin d'année, la municipalité aura le plaisir d'accueillir à la salle Lumière nos aînés lors d'un repas dansant le 15 novembre prochain ; moment très sympathique encadré par une équipe de bénévoles dévoués.

Attention ! Actuellement des individus peu scrupuleux agissent sur notre commune au nom de la mairie sous prétexte de vente de calendriers ou de distribution de colis, soyez vigilants ce sont des voleurs !

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

>> Dates à retenir

- **Le secrétariat de mairie sera fermé les vendredi 2 et samedi 3 novembre.**
- Mercredi 7 novembre : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Samedi 17 novembre : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Lundi 3 décembre : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h

>> Conseil Municipal du 15 octobre

Ester en justice contre la fermeture de classe maternelle

Malgré la présence d'un nombre d'enfants suffisants (93), l'inspection académique a décidé de fermer une classe en arguant que les enfants des communes voisines accueillis à titre dérogatoire n'entraient pas dans le comptage. Les parents d'élèves ont décidé de lutter contre la décision du rectorat, en déposant un recours auprès du tribunal administratif. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de déposer également un recours.

Antenne relais Orange

La commune de Roche-lez-Beaupré connaît des difficultés pour capter les réseaux Orange, et de nombreux Rochois s'en plaignent.

Pour résoudre ce problème, Orange propose d'installer une nouvelle antenne relais. Les études préalables à cette implantation ont déterminé l'emplacement le plus approprié en bordure de la RD683 à proximité des terrains de sports.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'implantation d'un pylône de 30 m de hauteur et la signature d'une convention avec Orange.

Bail de location : terrain agricole

La Commune est propriétaire d'une parcelle agricole au lieudit «Derrière Beaupré» de 8ha. Le bail étant échu, il convient de le renouveler.

Le Conseil accepte à l'unanimité son renouvellement au Gaec des Rosiers.

Chasse : opposition cynégétique complémentaire : reprise du droit de chasse sur les parcelles forestières 33 et 35

Par délibération en date du 13 mars 2017, le Conseil Municipal a sollicité de Mr le Préfet pour la reprise du droit de chasse sur les parcelles forestières formant un bloc continu de plus de 40ha, les parcelles 33 et 35 n'avaient pas été incluses. Le Conseil a décidé d'ajouter 7ha 11a à l'opposition cynégétique représentant ces parcelles.

Vente de bois de chauffage hiver 2018 2019

La vente de bois façonné mise en place en 2017 est une alternative à l'affouage traditionnel. La vente de bois façonné consiste à confier le débardage et façonnage des arbres à une société privée, qui le livre coupé aux Rochois intéressés. Cette année, la Sté chargée de la vente de bois façonné (ADS BOIS 70.190) facturera en direct le bois fournis aux Rochois (prix de vente 43€ HT soit 47.30€ TTC).

Affouage traditionnel : la Commune délivre des coupes de bois aux affouagistes qui réalisent eux même leur bois de chauffage.

Le Conseil décide de vendre à 6€ HT le stère de bois d'affouage. Monsieur DOMONT Gislain est désigné garant d'affouage.

Vente de terrain délaissé en ZA sud « les Prés Chalots »

La Sté Garage Morel a acquis en 2011 la parcelle de terrain AI 74 pour y implanter son activité de garagiste. Il souhaite désormais acquérir la parcelle AI 89 jouxtant sa propriété pour y réaliser un parking : le Conseil accepte la vente à l'unanimité.

Création d'une aire de retournement rue Combe Jacques

Le Maire rappelle que l'emplacement réservé N°17 au PLU prévoit "l'élargissement de l'impasse de la Combe-Jacques, plate-forme de 6m, et la création d'une aire de retournement." Le Conseil accepte à l'unanimité les échanges de terrain pour permettre la création de l'aire de retournement.

Projet éducatif territorial 2018-2021

La réorganisation des rythmes scolaires sur 4 jours hebdomadaires nécessite d'élaborer une réflexion sur les activités proposées aux enfants le mercredi toute la journée soit le « plan Mercredi ».

Le Conseil à l'unanimité accepte le nouveau projet Éducatif Territorial.

Loyer bail commercial place de la poste : avenant

La Commune a signé le 14/12/17 un bail commercial avec Mr Gillier Antoine pour le local commercial d'alimentation PROXI fixant un loyer mensuel de 1200 € TTC.

Malgré les efforts menés par le gérant, l'équilibre financier du commerce est difficile à atteindre, et la perspective d'une fermeture est envisagée dans les mois à venir.

Pour sauvegarder ce commerce au cœur du village, le Conseil accepte un effort en accordant la gratuité du loyer pendant 6 mois. Souhaitant que chaque Rochois se mobilise également.

>> Commémoration 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre :

**Rendez-vous à 11h50 devant les écoles
12h00 arrivée au Monument aux morts**

Les enfants avec leurs enseignants chanteront la
Marseillaise,
en l'honneur du 100e anniversaire de l'armistice.

A l'issue de la cérémonie, retour à la salle Lumière pour un vin d'honneur offert par la Municipalité, accompagné d'un buffet réservé aux enfants.



Les clochers qui rythment notre vie, nos joies et nos tristesses ont aussi vocation à célébrer des moments solennels, c'est pourquoi, pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale, le 11 novembre 2018 à 11h00, les cloches de l'église sonneront en pleine volée pendant 11 minutes.

>> Un champion terre-mer !



Du motocross au jetski, il n'y a qu'un pas ... c'est ce que laisse penser le fulgurant parcours du jeune sportif franc-comtois, Wilfried Gurnot.

Après plusieurs années de réussites en motocross et rallye automobile, Wilfried, fils de Dominique Gurnot (gérant du Contrôle Technique de Roche et habitant de notre commune) a su progresser rapidement et

obtenir de très bons résultats en jetski.

Toujours très entouré et soutenu par ses proches (familles et amis), notamment Frédéric Schnaebeler son assistant technique, gérant de la société Drop Zone à Roche, Wilfried, a fait une entrée très remarquée dans le monde du sport nautique.

En effet, après seulement quelques mois d'entraînement, il décroche le titre de champion d'Europe le 8 juillet dernier en Belgique, et c'est aux Etats-Unis, début octobre, qu'il est devenu vice-champion du monde dans sa discipline.

Félicitations au jeune prodige du sport et souhaitons encore de belles victoires à venir !

>> Roche Proxi en danger

Ouvert en avril 2018, le magasin de proximité "Roche Proxi" connaît des jours difficiles. En effet le "Proxi" manque de clientèle et la fin de l'année sera déterminante pour son avenir.

Avec une offre variée (produits frais, produits locaux, rayon traiteur, dépôt de pain...), le "Proxi", située en plein coeur de notre commune, est accessible à tous. Certes sa mission n'est pas de vous permettre de remplir un caddy pour la semaine, mais de combler vos petites envies ou d'effectuer rapidement les courses du jour.

La mise à disposition d'un rayon frais tient de la quadrature du cercle ; sans légume pas de client, et sans client il est vain de proposer des fruits et légumes en grande quantité sans risquer qu'ils flétrissent.

Il serait regrettable d'être privé de ce service rendu par Monsieur et Mademoiselle Gillier, responsables du magasin, sympathiques et à votre écoute.



Ouverture du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30 et de 16h à 19h.

>> Voyage au pays des enfants ...

Beaucoup d'enfants, lors de la pause méridienne, déjeunent à la cantine de la commune gérée par l'Ufcv et le moment qui suit le repas avant la reprise des cours est une occasion pour eux de se détendre ou de participer à des activités ludiques.

Retour sur le vendredi 5 octobre.



Le repas des enfants des classes maternelles s'achève.

Certains choisissent le repos en commun...



... d'autres préfèrent la peinture



Après leur repas animé...



... des enfants du primaire choisissent de s'affronter au baby-foot....





... d'autres préfèrent la lecture...



... ou le coloriage...



... quand ce n'est pas la confection d'insectes !

Serait-ce le retour du hula hoop ?



Quand on s'exerce au basket...



... ou fait cercle dans la cour pour un jeu !



>> Aînés, où en êtes-vous ?

Le temps de la retraite est celui où l'on réalise ce que l'on n'a pas pu faire auparavant, où l'on concrétise ses rêves de voyages, d'engagement dans le bénévolat, de vie familiale plus active, de lecture, d'approfondissement de ses connaissances, de découvertes, qui permettent de cultiver et développer une passion (ou plusieurs !). Bref, d'épanouissement personnel.

Mais pour accomplir tout cela, il est bon de se connaître, de faire le point sur ses fonctions et sur ses possibilités.

C'est pourquoi la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté et les caisses de retraite (Carsat, MSA et Sécurité sociale des indépendants) proposent les Ateliers Bons Jours pour vivre intensément sa retraite.



Ces ateliers se penchent sur : la nutrition, l'équilibre, la force et la forme, le sommeil, la mémoire, les médicaments, la vitalité.

Pour vous aider à faire le point et vous présenter ces ateliers, une réunion publique est organisée à Roche-lez-Beaupré :

le mardi 13 novembre 2018, à 14h30, à la salle Jouffroy d'Abbans.

**Contact de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté :
03 81 25 17 60 ou lesbonsjours25@bfc.mutualite.fr**

>> UFCV : Temp'Ado

C'est dans le cadre des actions menées en direction du public adolescent sur les territoires d'Ecole-Valentin/Miserey Salines, Roche-lez-Beaupré et Marchaux-Chaufontaine, que l'Ufcv Bfc, par l'intermédiaire du dispositif Temp'Ado Fc, a donné l'occasion aux jeunes de ces communes de se retrouver ce samedi 22 septembre au sein de l'Accueil de Loisirs de Roche-lez-Beaupré pour élaborer, tous ensemble, le programme d'activités de l'année 2018-2019.

Ce ne sont pas moins de 36 jeunes (11 d'Ecole-Valentin/Miserey Salines ; 11 de Roche-lez-Beaupré et 14 de Marchaux-Chaufontaine) qui se sont mobilisés pour cette journée de travail. Constitués en groupes de réflexion, ils ont pu débattre et argumenter pour choisir les activités qu'ils souhaitent réaliser ainsi que les projets locaux qu'ils souhaitent développer ensemble cette année.



La synthèse des résultats de ce travail permettra de concevoir le Programme d'Activités Temp'Ado Fc 2018/19 qui sera très prochainement diffusé à l'ensemble des jeunes de ces communes.

Devant cet engouement, l'Ufcv tient à saluer l'engagement et l'implication de ces jeunes volontaires qui souhaitent prendre toute leur place au sein de la collectivité.

>> La construction de la cure

Le 26 novembre 1730, les chefs de familles de Roche s'assemblent, au son de la cloche, sur la place publique pour faire édifier la cure. Il y a là Pierre-Joseph Vitte, JB Guyon, tous deux échevins, Jacques Vitte, Claude-Etienne Vitte, Pierre-Joseph Rousiot, Jean-Claude Rousiot, Jean-François Rousiot etc. Constatant que Georges et Jean-Claude Maillot de Vaire, associés à Jean-Louis Grosjean d'Arcier, ont fait la meilleure proposition, le marché leur est accordé pour la réalisation de ce bâtiment comprenant « une cave, une cuisine, un poêle (pièce à vivre), avec deux chambres hautes, un cabinet et une écurie au joignant du poêle et un four, avec des latrines ».

Au fond du chœur, la statue de Saint-Joseph Charpentier



Les adjudicataires, maçons de leur état, poseront les pierres taillées fournies par les habitants qui les auront prises à un bâtiment de Beaupré appartenant au séminaire ; de plus, les habitants fourniront les planches et bois nécessaires aux pontonnages et échafaudages, creuseront l'intérieur de la cave et mettront tous matériaux en place.

A noter que le presbytère n'était nullement accolé à la sacristie, comme c'est le cas actuellement : entre l'église et la maison curiale il y avait un espace consacré au jardin. Cet espace sera comblé lors de l'agrandissement de l'église en 1853 : le chœur absorbe la sacristie et celle-ci occupe l'emplacement vacant entre le nouveau chœur et la cure.

La souscription publique pour la rénovation extérieure de l'église se poursuit. Nous rappelons que tout don fait à la Fondation du Patrimoine est déductible des impôts pour 60% du montant du don.

Des bons de souscription sont disponibles au secrétariat de mairie; vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre don via internet à l'adresse suivante: www.fondationpatrimoine.org/51441

>> Comité des Fêtes

Avec en amont de nombreuses heures de préparation et le jour J, de bon matin jusqu'au soir, la présence active d'une quarantaine de bénévoles, le traditionnel vide-grenier de Roche s'est déroulé dans de très bonnes conditions climatiques.

Il a réuni environ 100 exposants et de nombreux chalands. Pour l'anecdote, 100kg de frites et 250 crêpes ont été cuisinées ce jour là, et les sandwiches au poulet ont été particulièrement appréciés.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette manifestation. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.



A venir, le spectacle pour les enfants (et les adultes!) le 21 décembre.

>> Les journalistes en herbes

Nous continuons le feuilleton ! Voici une nouvelle page du journal rédigé par les enfants sur les occupations du mercredi au Centre de Loisirs.



MERCREDIS EN FOLIE

Les animateurs et animatrices viennent nous chercher pour nous organiser une belle journée et nous faire faire de belles activités conviviales et surtout infiniment géniales.

sportives: pour les grands.

manuelles: pour les grands et petits.

artistes: pour les tout petits.

Tous les mercredis avant les vacances les animateurs nous organisent un grand jeu sur le continent que l'on étudie. En premier c'était l'Europe puis l'Afrique et la nous sommes sur l'Asie.

Pour le grand jeu de Noël nous avons eu plusieurs activités, il fallait retrouver les flacons de neige.

On avait une activité sportive, 2 manuelles et une activité de cuisine sans cuisson.

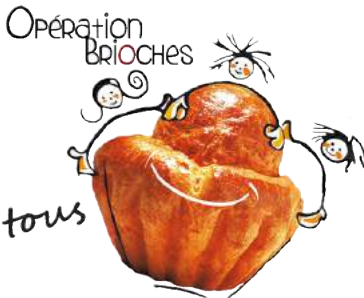
Nous avons plusieurs d'animations: Amélie, Talitha, Clémentine et plusieurs volontaires en service civique: Jolanna, Marine et Noémie.

Nous vous attendons nombreux pour participer à nos grandes fêtes.



>> Opération Brioches 2018

La distribution des brioches dans le village a permis de récolter la somme de 2974 € qui sera versée à l'ADAPEI du Doubs, section de Besançon, pour son action en faveur des enfants handicapés mentaux. C'est légèrement mieux que l'année dernière.



Merci aux donateurs qui par leur générosité oeuvrent pour cette cause sociale.

Merci aux bénévoles qui ont accepté de faire cette distribution pour leur disponibilité et leur engagement.

>> Culte : Paroisse de Beaupré



Jeudi 1er novembre, fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise

Vendredi 2 novembre, commémoration des défunts : à 19h, messe à Thise

Dimanche 4 novembre : à 10h30, messe à Vaire

Mardi 6 novembre : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 11 novembre : à 10h, messe à Thise

Dimanche 18 novembre, messe des familles : à 10h30, messe à Thise

Samedi 24 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 25 novembre : à 10h30, messe à Chalèze

>> Etat Civil

Naissances

Andrea GRESET le 22 septembre 2018

Diego MARTINEZ le 25 septembre 2018

Lola RELANGE le 3 octobre 2018



Toutes nos félicitations aux parents !

Décès

Jean-François BROZZETTI le 29 septembre 2018 à 67 ans

Paul MAIRE le 2 octobre 2018 à 95 ans

Patrick VERSINI le 6 octobre 2018 à 63 ans



Nos pensées accompagnent leurs familles.

PACS

Valérie GROSJEAN et Gérard RAYMOND
le 20 octobre 2018



Tous nos voeux de bonheur !

Mariages

Arzu YAMAKOGLU et Yavuz OKUR
le 6 octobre 2018



Tous nos voeux de bonheur !

>> Comité de Jumelage

Nous vous attendons encore plus nombreux au sein du Comité de Jumelage.

En effet, il est encore temps d'y adhérer (10 €/personne) en remplissant le coupon joint à déposer en mairie avec votre règlement. Vous pourrez ainsi participer à toutes nos activités.

Vous avez envie d'apprendre l'italien ou encore d'approfondir vos connaissances de cette langue ?

Il est toujours possible de s'inscrire, que vous soyez débutants, faux débutants ou confirmés. Les cours ont lieu les mardis et mercredis soir (hors vacances scolaires), dans une ambiance amicale et studieuse.

Pour cela, il vous suffira de joindre Kathia Gillon au 06 52 69 26 22 pour avoir de plus amples informations.



Jean-François Brozzetti nous a quittés, nous laissant dans un grand désarroi. Il s'est battu avec courage contre cette maladie sournoise, toujours souriant et positif. Nous avons pu apprécier sa gentillesse, sa convivialité et sa joie de vivre, discret mais toujours prêt à rendre service. Il va nous manquer mais nous n'oublierons pas ses yeux pétillants de malice, son sourire prêt à plaisanter.



Nous transmettons à Agnès, son épouse, Anne et Marie, ses filles, et ses petit-enfants, toutes nos condoléances et leur souhaitons tout le courage nécessaire pour surmonter cette épreuve.

>> La Renaissance

Bourse aux jouets et vêtements enfants
Dimanche 18 novembre
de 8h à 13h
Salle Lumière

10€ la table de 1m80

Informations et inscriptions :

- Tel : 06.08.37.32.80
- Mail : marieke_moisso@hotmail.com



>> Danse classique

NOUVEAU !

Alice, jeune diplômée de l'examen d'aptitude aux fonctions de professeur de danse classique, propose au sein de notre commune des cours de danse classique pour enfants.



A Roche-lez-Beaupré, salle « Jouffroy d'Abbans » au 1er étage, Rue de Casamène vers le stade de foot.



**Le mercredi de 15h à 16h
pour les enfants de 7ans et plus.**

**Le mercredi de 16h à 17h
pour les enfants de 4/6ans**

Un cours d'essai est proposé (gratuit).

Contact :

Alice Mathieux - 07.88.64.52.30 ou mathieuxalice@hotmail.fr

>> Atelier de comédie musicale

La MJC de Palente qui gère l'école de musique intercommunale des communes de l'Est bisontin, vient d'ouvrir un nouvel atelier.

Il s'agit, pour les jeunes de 10 à 17 ans, de s'initier à la comédie musicale. Les musiciens amateurs et avertis seront également les bienvenus.

Ce groupe se produira sur scène plusieurs fois dans l'année à l'occasion de spectacles de l'école de musique et de danse.



Intervenante : Maureen HENRY
Lieu : école Jean Zay à Besançon
Jour : lundi de 17h30 à 19h

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET INSCRIPTIONS
MJC Palente, 24 rue des Roses, Besançon
03.81.80.41.80

Muriel CUENOT, responsable de l'école de musique
et danse : 06.09.48.66.25
email : musiqueetdanse.mjcpalente@gmail.com

>> Elite Karaté Rochois



M. Didier HAAS 3e dan assure désormais les entraînements de karaté (enfants-ados) suite à la démission de M. Marien AKAMBO YANDZA.

En complément des cours dispensés sur Roche-lez-Beaupré les licenciés du club sont les bienvenus aux entraînements sur Besançon (IKS).

Didier a emmené de nombreux karatékas à des podiums nationaux et mondiaux (combats-katas). Et ses 30 années d'expérience en tant qu'entraîneur sont un atout majeur pour notre club

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Contact :

- M. Didier HAAS, entraîneur : 06.86.83.17.31

- Mme Laurence CORNETTE, Présidente EKR : 06.61.39.06.77

>> ERN

Samedi 17 Novembre 2018 à 20h

Salle Municipale de Novillars

Loto géant

organisé par le club de foot de Roche-Novillars (ERN)

De nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h30

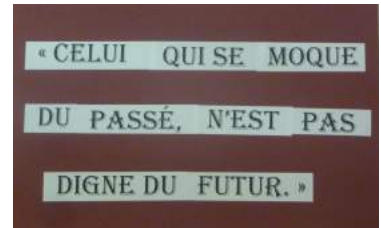
Début des jeux à 20h

*Réservations et renseignements au
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com*



>> Bibliothèque

Pour clôturer le cycle des animations célébrant le *centenaire de la Première Guerre mondiale*, des panneaux réalisés par les bénévoles présentant les différents temps forts de cette guerre sont exposés à la bibliothèque. A voir les lundis et les mercredis de 15h45 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h.



L'apéritif thématique du jeudi 22 novembre 2018 à 18h achèvera ce cycle avec « 1914-1918 : Pourquoi ? » : A l'aide de photos d'époques, de carnets de poilus, de chansons et de poèmes de la Grande Guerre, *Philippe Rouinssard présentera une histoire populaire de la Première Guerre Mondiale.*



Le Mardi des Mots : Mardis 6 et 20 novembre 2018 de 16h30 à 18h.

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 8 novembre 2018 de 17h à 19h.

Club-Lecture : Jeudi 15 novembre 2018 de 17h à 18h30 : *La Rentrée Littéraire*

Apéritif thématique : Jeudi 22 novembre 2018 à 18h : **Voir plus haut**

Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations mensuelles sur le blog bibliothequeroche.overblog.com.

>> Histoire de Roche

La querelle du cimetière (suite)

Par Philippe Coutin

La querelle

*Le six février 1876, a lieu une enquête « commodo et incommodo » avec M.Clerget comme commissaire enquêteur. Lors de cette enquête, 36 habitants de Roche ont déposé une pétition contre le projet du conseil pour le site de « la Butte » :

-la décision du conseil est contraire au décret du 23 prairial an XII qui précise que « les terrains les plus élevés et exposés au nord seront choisis de préférence ». Avec le choix « A la Butte », « toutes les fois que le vent soufflera du sud, SE et SO, il prendra d'enfilade toutes les habitations et les infectera des gaz recueillis en passant sur les tombes » ;

-la distance minimale de 100 m est certes respectée, mais il y a un puits-fontaine devant l'usine Bugnot-Colladon qui serait mis hors service par les infiltrations malsaines du cimetière ;

-le village étant amené à se développer, les meilleures places à bâtir sont précisément là où le nouveau cimetière est à établir.

Par contre, le terrain « Au Clousey » même s'il est trop rocailleux, peut servir en s'écartant du pied de la montagne. Quant aux trains qui s'arrêtent un certain temps en gare, ce sont surtout les trains de marchandises et « qu'avec moins d'une demi-douzaine d'enterrements par an, il arrivera bien rarement que la rencontre [entre le convoi funèbre et le train] se produise. En outre, le 2^o passage à niveau ne présenterait pas le même inconvénient et le terrain au lieu-dit « Derrière chez les Hôtes » pourrait être accepté en rapprochant le cimetière du pied de la montagne, le sous-sol y est imperméable et la distance de l'église ne peut être un obstacle puisque les processions se rendent à une croix plus éloignée encore.

Suivent les 36 signatures dont celles de R.Martin, licencié en droit, autre Martin, avocat, Renaud, Félicien Coquillot, J.Paton, Chatelain, X.Vitte, Gavignet, Perrot, Monnier, Brouhaud, Pélet, Henri Péquignot, Faivre, Décuré, JB.Colard, Grosjean, Lambert, Vitte, Cretin, A.Cornet, avocat, Maillot, F.Maillot, Mouillebec, Emile Cretet, Georges Schumacher, Amédé Rousiot.

Au cours de cette même enquête, le commissaire Clerget a entendu les observations de 41 personnes dont 37 en faveur du choix du conseil municipal, 2 en faveur du Clousey et 2 appuyant le projet « Derrière chez les Hôtes ».

*Le 9 février, une délibération du CM demande que la distance de 300m indiquée par le commissaire-enquêteur dans les conclusions favorables à l'emplacement « A la Butte » de son rapport ne soit pas une limite définie.

A suivre...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,

Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr